



INTERNATIONAL

2022

# AGISSONS POUR LES DROITS DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE !

Les enfants en situation de rue vivent partout dans le monde. Ils sont plus ou moins visibles selon les pays. Ces enfants sont avant tout victimes d'un système qui ne les protège pas. **Comme tous les autres enfants, ils ont des droits.**

**L'expression « enfants en situation de rue » regroupe plusieurs réalités vécues par les enfants :**

- Dormir dans la rue et ne plus avoir de contact avec sa famille ;
- Vivre dans la rue avec sa famille ;
- Alternier entre la rue et les centres d'accueil ;
- Travailler dans la rue ou y passer la majeure partie de son temps et retourner chez soi le soir.

Pour ces filles et ces garçons aux parcours de vie différents, la rue joue un rôle central dans le quotidien et « définit » en grande partie leur identité.

L'UNICEF les estimait en 2005 à **au moins 100 millions** à travers le monde. En raison de leur mobilité fréquente et de leur isolement des services sociaux, ces enfants restent **absents des statistiques officielles**.

**160 MILLIONS**  
D'ENFANTS TRAVAILLENT  
DANS LE MONDE<sup>1</sup>

**258 MILLIONS**  
D'ENFANTS ET JEUNES  
NE SONT PAS SCOLARISÉS<sup>2</sup>

## POINTS CLES

- Les enfants en situation de rue n'ont pas accès à leurs droits fondamentaux et sont victimes de violences et de discriminations.
- Les lois de protection de l'enfance sont souvent peu ou mal appliquées, les budgets qui y sont consacrés insuffisants et les droits des enfants trop peu connus.

FONDATION  
APPRENTIS D'AUTEUIL  
INTERNATIONAL  
(FAAI)

Chemin de Blandonnet 8  
CH - 1214 Vernier

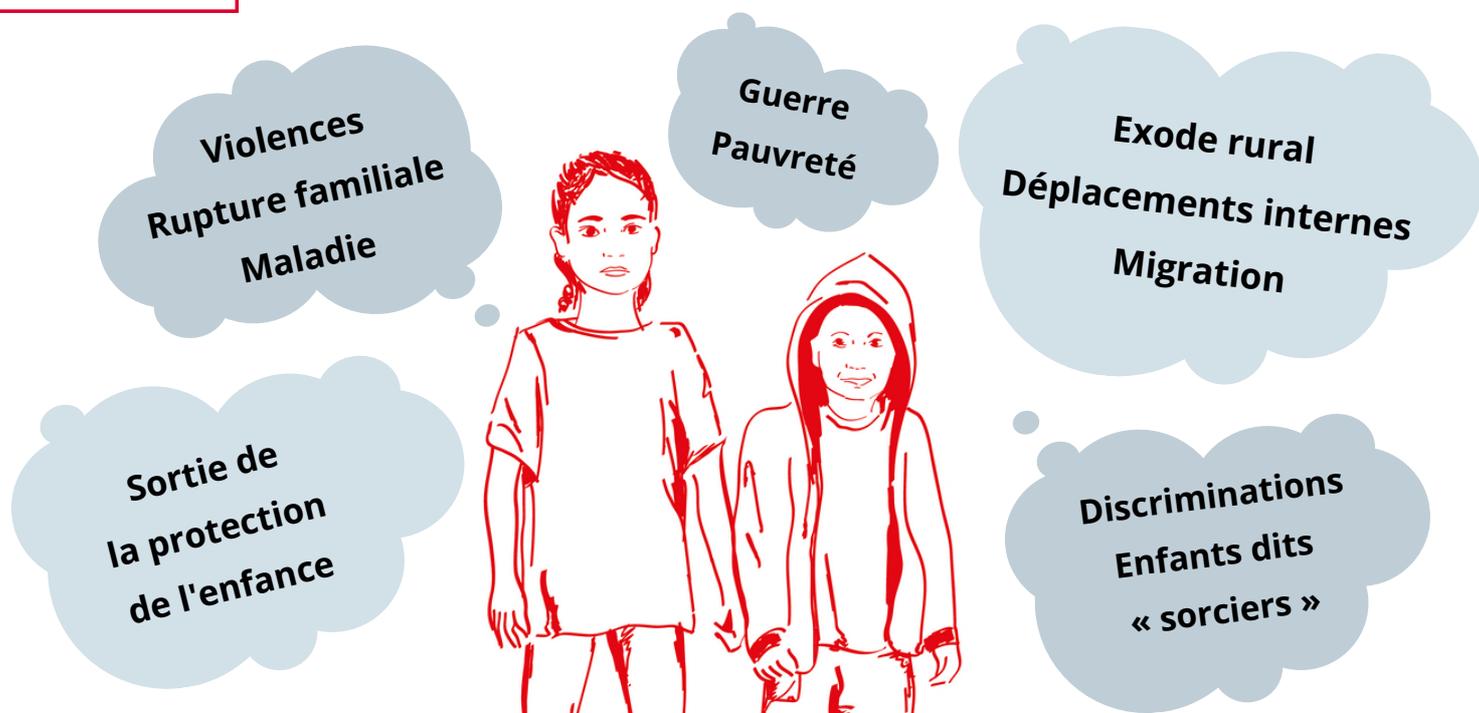
<https://faai.ch>

CONTACTS :

[claire.de-grave-  
basset@apprentis-auteuil.org](mailto:claire.de-grave-basset@apprentis-auteuil.org)

[clélia.bringolf@apprentis-  
auteuil.org](mailto:clélia.bringolf@apprentis-auteuil.org)

## POURQUOI LES ENFANTS SE RETROUVENT-ILS A LA RUE ?



« À la rue vous n'allez pas bien dormir, les policiers vous chassent.  
Il faut tout le temps changer d'endroit ».

Jeune fille de 17 ans en situation de rue.

Les enfants en situation de rue se voient **refuser l'accès à leurs droits fondamentaux**, notamment à un **logement**, à une **alimentation adéquate**, l'accès gratuit à la **santé** et à l'**éducation**. Beaucoup de ces enfants n'y ont pas droit, faute de document d'identité officiel.

Les enfants en situation de rue, garçons et filles, sont **victimes de discriminations et de violences quotidiennes**, de la part d'adultes, y compris des forces de l'ordre, des fonctionnaires, ou d'autres jeunes de la rue. Les jeunes filles en situation de rue sont particulièrement exposées aux **violences sexuelles** et à l'**exploitation**.

Rejetés, exclus, abusés, ces enfants perdent confiance en l'autre.

Ils sont **victimes des systèmes juridiques censés les protéger** : le fait d'être **sans-abri**, d'adopter des comportements de survie comme la **mendicité** ou le **vagabondage** sont des motifs de sanction dans de nombreux pays.

**51 MILLIONS**  
DE NAISSANCES  
NE SONT PAS  
ENREGISTREES  
DANS LE MONDE  
CHAQUE ANNEE<sup>3</sup>

**A TANANARIVE,  
MADAGASCAR,  
41 %**  
DES ENFANTS EN  
SITUATION DE RUE  
ONT SUBI DES  
VIOLENCES  
PHYSIQUES<sup>4</sup>

Nous sommes convaincus que **les enfants sont l'avenir de nos sociétés**, que chaque enfant porte en lui des ressources et des savoirs, et ce, quelles que soient ses difficultés.

En accompagnant les enfants en situation de rue de façon holistique, nous constatons avec nos partenaires internationaux que :

**PREVENIR** est crucial pour éviter que des enfants se retrouvent dans la rue, à la fois **en allant à leur contact et en soutenant leurs familles**.

**SENSIBILISER** les communautés aux **droits de ces enfants** et à leurs réalités permet de **réduire les violences et discriminations** dont ils sont victimes.

**ECOUTER** les enfants et jeunes en situation de rue est essentiel pour **rétablir la confiance**, retisser un lien avec eux, **comprendre leurs parcours**, leurs difficultés mais aussi leurs souhaits pour le futur.

**ADAPTER L'ECOLE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE** en privilégiant des **systèmes flexibles, sans âge limite d'accès** et adaptés à la réalité de ces jeunes favorise leur **insertion socio-professionnelle**.

### **DIVERSIFIER LES DISPOSITIFS**

comme les maraudes, l'accueil de jour et/ou de nuit, les internats donnant accès à une scolarité ou à une formation sont des moyens de les **accompagner en fonction de leurs besoins**, car souvent « sortir de la rue » prend du temps.

### **MAINTENIR LE LIEN AVEC LES FAMILLES**

et faciliter les réintégrations familiales est important, quand cela est possible et ne met pas en danger les enfants.



Nous nous engageons à porter la voix des enfants en situation de rue, à les protéger et les accompagner dans leurs projets de vie. Nous nous mobilisons pour faire respecter leurs droits et éviter que d'autres enfants ne connaissent un jour la rue.

Conformément à l'Observation générale n° 21 du Comité des droits de l'enfant, **nous recommandons aux Etats** d'adopter des **stratégies globales de prévention, de protection, d'accueil et d'intégration** des enfants en situation de rue, en y allouant les **moyens nécessaires** :

## RESPECTEZ-LES, PROTEGEZ-LES !

- **Luttez contre les discriminations et les violences** à l'encontre de ces enfants, fondées sur le fait qu'ils vivent dans la rue.
- **Sensibilisez la société aux droits** des enfants en situation de rue.

## ECOUTEZ-LES ET GARANTISSEZ LEUR ACCES AUX DROITS !

- Veillez à ce que les enfants en situation de rue aient **accès à leurs droits**, notamment à un logement, à une alimentation adéquate, à l'identité, ou encore l'accès gratuit à la santé et à l'éducation, etc.
- Offrez aux enfants un environnement favorable qui leur permette d'être entendus et de **participer pleinement aux décisions** qui les concernent.

## SOUTENEZ LES FAMILLES ET LA SOCIETE CIVILE !

- **Aidez les parents**, les familles, à assurer les conditions de vie nécessaires au développement des enfants au titre de la **prévention des situations de rue**, et comme condition de réintégration familiale lorsque cela est possible.
- **Collaborez avec les associations** pour l'élaboration de solutions adaptées et soutenez-les dans leur mission de protection et d'insertion de ces enfants.



Etablie à Genève, la **Fondation Apprentis d'Auteuil International** (FAAI) s'engage, en Suisse et à l'international, pour **l'éducation et l'insertion de la jeunesse en difficulté**, en partenariat avec des acteurs locaux qui partagent la même ambition. L'accompagnement des enfants en situation de rue est la thématique centrale de notre organisation. La FAAI porte une **action de plaidoyer à Genève auprès des organisations onusiennes pour défendre leurs droits**.